



**ÉCOLE
DES MÉTIERS**
DIJON MÉTROPOLE

L'excellence par l'alternance



Annexe

Histoire-géographie

Classe de seconde professionnelle

Sommaire

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Des mises en œuvre au choix du professeur

Le programme d'histoire-géographie de la classe de seconde professionnelle

Programme d'histoire : « Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle) » ; « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle »

Programme de géographie : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations »

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

L'histoire-géographie apporte aux élèves¹ des connaissances, développe leurs compétences et enrichit leur culture. Par l'acquisition et la maîtrise de grands repères temporels et spatiaux, elle leur permet de saisir le temps long et de mieux comprendre la diversité et le fonctionnement des espaces proches ou lointains. Cet enseignement construit donc un rapport au temps et à l'espace, à l'altérité dans le passé comme dans le présent. L'enseignement de l'histoire conduit les élèves à une réflexion sur le temps, sur ses ruptures, ses continuités ; l'enseignement de la géographie conduit à une réflexion sur l'espace, sur le territoire approprié, aménagé et transformé par les êtres humains pour répondre à leurs besoins. L'histoire et la géographie ouvrent ainsi les élèves à la diversité des modes de pensée et de communication.

L'enseignement d'histoire-géographie a pour finalité d'aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire, par celui des espaces et des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde : en les initiant aux objets et aux méthodes de l'historien et du géographe, elles suscitent leur questionnement et les aident à devenir des citoyens éclairés et capables de cette autonomie de jugement au principe de l'action éthique et responsable. En cela, il s'agit d'un enseignement émancipateur et porteur de citoyenneté qui éclaire les grands défis du XXI^e siècle en particulier les défis liés à l'environnement et aux objectifs de développement durable.

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Les liens avec l'enseignement moral et civique et avec d'autres enseignements sont exploités à chaque fois qu'il est possible de le faire. La mise en œuvre du programme d'histoire-géographie entre aussi en résonance avec les trois objectifs de l'Éducation Artistique et Culturelle : construire une culture riche et personnelle, développer et renforcer la pratique artistique, permettre la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels de nature variée (musées, archives, théâtres...).

L'enseignement de l'histoire-géographie peut ainsi contribuer au succès du projet individuel et collectif réalisé dans le cadre du chef-d'œuvre en renforçant la capacité des élèves à mobiliser des connaissances appropriées, à construire une pensée autonome, à collaborer et à échanger. Les projets d'action culturelle, construits et réalisés en interdisciplinarité, peuvent également s'inscrire dans cette démarche de projet.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, l'histoire-géographie renforce la capacité de l'élève à mener une recherche documentaire notamment numérique, à analyser et comprendre des documents de nature variée, à construire un regard vigilant et critique, à utiliser des repères, à mémoriser et s'appropriier des notions et à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit.

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Les programmes assurent la continuité des apprentissages du collège à la voie professionnelle et préparent la poursuite d'études et l'insertion dans la vie professionnelle.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

À leur entrée en seconde professionnelle, les élèves prennent appui sur les connaissances et les compétences travaillées au collège (cycle 4). En réactivant, confortant et enrichissant ces acquis, il s'agit d'approfondir la construction d'une culture générale en histoire et géographie en poursuivant le développement des compétences, méthodes et démarches. Dès lors, les programmes réinvestissent, approfondissent et enrichissent les repères historiques et spatiaux, les notions et les capacités travaillées au collège.

Enfin, dans leur contenu, les programmes d'histoire-géographie éclairent les mutations de l'économie et de la société que les élèves peuvent appréhender dans leurs périodes de formation en milieu professionnel ou par l'actualité. Connaissances, compétences et culture générale favorisent la poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Dans la voie professionnelle, les programmes d'histoire-géographie articulent étroitement les thématiques abordées dans les deux disciplines pour mettre en résonance passé et présent. Aussi ces deux disciplines disposent-elles d'un même volume horaire annuel dans les programmes de seconde, de première et de terminale professionnelle. Le programme de seconde comporte un thème en histoire qui permet une mise en perspective historique du chef-d'œuvre.

Des mises en œuvre au choix du professeur

Chaque programme – en histoire et en géographie – est structuré autour de deux thèmes et conçu par année d'enseignement. Le professeur choisit l'ordre de traitement des thèmes.

Chaque thème est construit autour de notions et mots-clés, de capacités, de repères et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations. Le professeur dispose de sa pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, le choix des supports et des ressources. En revanche, les capacités, les notions et les repères sont précisés dans chaque thème. Ils permettent au professeur d'identifier les acquis à évaluer dans le parcours conduisant au baccalauréat professionnel.

Les capacités travaillées au collège (cycle 4) sont réactivées et consolidées progressivement : elles sont indissociables de l'acquisition des connaissances. Le travail sur croquis (croquis de paysage, croquis sur un fond de carte) et schéma, les activités d'écriture (permettant de raconter à l'écrit comme à l'oral, de décrire et d'expliquer ou de rendre compte de l'analyse d'un document) illustrent la diversité des traces écrites. De même, l'expression orale trouve sa place dans le traitement de tous les thèmes.

Parmi les repères mobilisés lors du traitement d'un thème sont distingués ceux qui ont déjà été appréhendés au cycle 4 (en italiques) et ceux qui sont découverts. Les notions et mots-clés indiqués sont ceux que les élèves doivent être en mesure de mobiliser.

Enfin, le numérique est au cœur de l'enseignement, dans les capacités et les apprentissages à construire, dans les pratiques collaboratives qui se développent dans la classe et éventuellement hors la classe. Les compétences et les capacités susceptibles de favoriser le développement d'une culture numérique au service des apprentissages sont signalées par un pictogramme. Ces mentions sont indicatives et dépendent des contextes de mise en œuvre de l'enseignement.

Le travail au Centre de Documentation et d'Information et le travail avec le professeur documentaliste contribuent aussi à la construction des compétences et des capacités identifiées dans la discipline histoire-géographie.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>
Se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p> Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>

S'approprier les démarches géographiques et historiques	
Items de compétence	Capacités
Exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique ou un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.</p>
Collaborer et échanger en histoire-géographie	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>

Le programme d'histoire-géographie de la classe de seconde professionnelle

Le programme de la classe de seconde revient sur des thématiques abordées au collège en approfondissant et en renouvelant leur approche.

En histoire, le programme aborde « **L'expansion du monde connu** » (**XVe- XVIIIe siècle**) et « **L'Amérique et l'Europe en révolution** » dans le dernier tiers du XVIIIe siècle (des années 1760 à 1804). Ce programme se clôt sur « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle ».

En géographie, l'année est consacrée à la **mondialisation au XXIe siècle** à travers « **Des réseaux de production et d'échanges mondialisés** » et « **Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale** ». Ces circulations sont favorisées par l'évolution des transports et la révolution numérique.

	Histoire Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle)	Géographie Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations
Thèmes	L'expansion du monde connu (XVe-XVIIIe siècle)	Des réseaux de production et d'échanges mondialisés
	L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)	Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale
Thème	Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle.	

Programme d'histoire : « Circulations, colonisations et révolutions (XVe-XVIIIe siècle) »

Le programme d'histoire, intitulé « Circulations, colonisations et révolutions », est consacré à l'étude de la mise en relation des différentes parties du monde et à « l'ère des Révolutions » dans le monde atlantique. Le programme couvre la période du XVe au XVIIIe siècle.

Le premier thème, « L'expansion du monde connu », permet d'étudier la mise en relation progressive de toutes les parties du monde entre le XVe siècle et le XVIIIe siècle. Il envisage les acteurs (États, compagnies de commerce, négociants...) et leurs motivations. Il aborde les nouvelles routes maritimes qui permettent les circulations économiques et culturelles entre les continents. Il porte sur les conséquences de ces nouveaux échanges, sur l'organisation des sociétés, sur les manières de penser et sur les relations de puissance entre les États européens.

Le second thème, « L'Amérique et l'Europe en révolution, des années 1760 à 1804 », permet d'interroger certains effets politiques du développement des relations entre l'Europe et l'Amérique. Dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, deux révolutions majeures marquent le monde atlantique : la Révolution américaine et la Révolution française qui participent à la remise en cause de l'ordre établi et contribuent à l'affirmation de nouveaux droits et principes. Ces principes trouvent un prolongement singulier dans la Révolution de Saint-Domingue.

Le programme d'histoire se clôt par une mise en perspective historique du chef-d'œuvre, en s'intéressant au compagnonnage qui se structure et s'organise au XIXe siècle.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale. Les capacités travaillées permettent à l'élève de poursuivre l'acquisition – en appui des notions et des repères – des démarches et méthodes de l'historien. Elles contribuent à établir des liens avec les autres enseignements.

Premier thème : L'expansion du monde connu (XVe-XVIIIe siècle)

- Jusqu'à la fin du XVe siècle, des échanges pluriséculaires mais limités existent entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Toutefois, certaines parties du monde comme l'Amérique et l'Océanie demeurent isolées. Du XVIe au XVIIIe siècle, l'essor important des échanges fait de celles-ci un Nouveau Monde.
- À partir de la fin du XVe siècle, le Portugal et l'Espagne ouvrent des routes maritimes vers les Indes et les Amériques qui mettent en relation les différentes parties du monde. Les Portugais et les Espagnols, suivis des Hollandais, Français et Anglais, rivalisent pour construire des empires coloniaux et commerciaux, du XVIe au XVIIIe siècle. Les circulations de personnes (administrateurs, militaires, marchands, missionnaires, aventuriers, négociants des compagnies de commerce...), de produits (plantes et produits agricoles, biens artisanaux, métaux précieux...) et d'idées contribuent au développement des ports et des échanges. La mise en exploitation et la colonisation des Amériques conduisent à d'importants transferts d'esclaves africains dans le cadre de la traite atlantique. En France, la façade atlantique connaît des transformations considérables ainsi qu'une nouvelle impulsion économique (ports, arrière-pays).

Notions et mots-clés :

Colonisation, empires, traite atlantique, routes maritimes, esclaves, compagnie de commerce.

Capacités travaillées :

- Comparer à l'aide de cartes ou de planisphères la situation des territoires colonisés au début et à la fin de la période étudiée.
- Questionner individuellement ou collectivement une œuvre d'art pour conduire une analyse historique.
- Décrire le circuit d'un ou de plusieurs produits (thé, tabac, porcelaine, étoffes indiennes, sucre...).
- Réaliser ou compléter un schéma qui rende compte d'une situation historique (colonisation par exemple).

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1492 : la découverte de l'Amérique.
- 1494 : Traité de Tordesillas.
- 1519 : début de la circumnavigation de Magellan.
- 1535 : Jacques Cartier remonte l'embouchure du Saint-Laurent.
- 1550-51 : controverse de Valladolid.
- 1602 : fondation de la Compagnie hollandaise des Indes orientales.
- 1620 : arrivée du Mayflower au Cap Cod.
- 1685 : Code noir.
- *Années 1670 - fin XVIIIe siècle : développement de la traite atlantique.*
- XVIIe - XVIIIe siècles : développement de la façade atlantique de la France.
- 1756-1763 : guerre de Sept Ans.



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Second thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

- À partir des années 1760, l'Europe et l'Amérique connaissent d'importantes révolutions. Aussi distinctes que soient ces dernières, elles n'en sont pas moins marquées par une aspiration à la liberté qui doit beaucoup à l'inspiration de la philosophie des Lumières.
- La Révolution américaine (1775-1787) : les « insurgés » des treize colonies contestent la domination britannique, appuient leur volonté d'indépendance sur la proclamation de droits inaliénables de l'homme (1776) et créent de nouvelles institutions politiques (Constitution de 1787). La France apporte son soutien à la Guerre d'indépendance dont les développements ont un grand retentissement en Europe.
- La Révolution française (1789-1799) : les révolutionnaires déclarent les droits de l'Homme et du Citoyen (1789), abolissent la monarchie en donnant à la France une première constitution écrite avant d'établir une république.
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804) : une révolte d'esclaves en août 1791 conduit à l'indépendance et à la proclamation de la République d'Haïti, première république issue d'une révolte d'esclaves. Malgré les ravages de la guerre civile après 1804, la Révolution de Saint-Domingue a un retentissement dans l'ensemble du monde atlantique.

Notions et mots-clés :

Citoyen, Constitution, République
Droits de l'Homme et du Citoyen, Révolution, indépendance, philosophie des Lumières.

Capacités travaillées :

- Compléter ou réaliser une frise chronologique des révolutions dans l'espace atlantique.
- Situer un acteur dans son contexte et préciser son rôle dans la période considérée.
- Raconter l'une des trois révolutions (Amérique du nord, France, Saint-Domingue).
- Dégager le sens et l'intérêt de l'un des textes patrimoniaux de la période.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1751-1772 : *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.*
- 1775-1783 : *guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.*
- 1776 : *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.*
- 1787 : *Constitution des États-Unis d'Amérique.*
- 1789-1799 : *Révolution française et Première République.*
- 26 août 1789 : *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.*
- 10 août 1792 : chute de la monarchie en France.
- 21 septembre 1792 : proclamation de la République
- 1794 : abolition de l'esclavage dans les colonies par la République française (1793 à Saint-Domingue), rétabli en 1802.
- 1804 : indépendance de Saint-Domingue qui devient Haïti.



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Lien avec le français : « **Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence** », « **S'informer, informer : les circuits de l'information** ».

Thème : Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIXe siècle

- Pendant la Révolution, en 1791, toutes les associations ouvrières (corporations et sociétés compagnonniques) sont interdites. Si les corporations (les « communautés de métiers » de l'époque médiévale) disparaissent, les sociétés compagnonniques perdurent discrètement. Les premières traces des « devoirs » remontent au XV^e siècle. Faute d'archives, les informations manquent sur leur genèse. Au XVIIIe siècle, les « devoirs » sont les défenseurs du monde ouvrier face aux maîtres des corporations : ils accueillent les aspirants compagnons qui réalisent leur Tour de France pour se perfectionner et être reçus compagnons.
- C'est en 1804 qu'est fondée une première « cayenne » (assemblée) de compagnons charpentiers du devoir de liberté bientôt suivie d'autres chambres en province. Parallèlement, la création du livret ouvrier permet de contrôler l'itinérance des compagnons. C'est au XIXe siècle que le terme compagnonnage apparaît. Toutefois, si les devoirs offrent une protection efficace, ils sont affaiblis par leurs divisions politiques et leurs rivalités ancestrales et échouent à s'unir. Les transformations économiques et sociales de la seconde moitié du XIXe siècle contribuent à affaiblir le compagnonnage bien qu'il montre d'authentiques chefs-d'œuvre lors des Expositions universelles. À la fin du XIXe siècle, le compagnonnage a perdu sa puissance.
- Le compagnon appartient à une communauté humaine et professionnelle soudée autour de valeurs (le travail bien fait, la fraternité), de symboles et de rites, de récits légendaires et de fêtes qui témoignent d'une identité. Le chef-d'œuvre est réalisé au terme du Tour de France. Évalué par les pairs, il révèle les qualités techniques et les qualités humaines de l'aspirant : il est une étape dans une vie de travail car l'objectif du compagnon est de faire de sa vie une œuvre c'est-à-dire de bâtir « sa cathédrale intérieure ».

<p>Notions et mots-clés : Métier, compagnon, devoirs, chef-d'œuvre, fraternité, Tour de France.</p>	<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire le Tour de France d'un compagnon à partir des mémoires, du témoignage d'un compagnon. - <u>ou</u> raconter la réception d'un compagnon dans une société compagnonnique. 	<p>Repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1803 : Instauration du livret ouvrier. - 1804 : création de la <i>cayenne</i> des compagnons charpentiers du devoir de liberté. - 1841 : George Sand, <i>Le Compagnon du tour de France</i>. - 1889 : création de l'Union compagnonnique des compagnons du tour de France des devoirs unis.
<p> Lien avec l'EMC : « Liberté et démocratie » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).</p>		

Programme de géographie : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations »

La réorganisation de la production économique à l'échelle mondiale, les révolutions des transports et des communications et l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation se traduisent par des mutations importantes, tant en ce qui concerne les modes de production que les modes de consommation. La prise en compte et la compréhension des transitions – conçues comme une phase de changements accélérés et profonds – constitue, du local au global, l'un des principaux enjeux du monde actuel au regard des questions environnementales et sanitaires, de citoyenneté et de solidarité mondiale.

Le programme de géographie de la classe de seconde porte sur la mondialisation au XXI^e siècle et s'intitule : « Production mondiale et circulation des personnes, des biens, et des informations ». Il repose sur deux thèmes complémentaires : « Des réseaux de production et d'échanges mondialisés » et « Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale ».

Le premier thème traite de la production et de l'expansion des flux de marchandises et de services. Cette production et cette expansion, favorisées par l'évolution des transports en premier lieu maritime (le conteneur et le porte-conteneur) et par la révolution numérique, s'organisent en réseaux.

Le second thème porte sur les circulations humaines à l'échelle mondiale à travers différents types de mobilités : migrations, travail et études à l'international, tourisme.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale. Les capacités travaillées permettent à l'élève de poursuivre l'acquisition – en appui des notions et des repères – des outils de la géographie (croquis, schéma). Elles font une place au récit et contribuent à établir des liens avec les autres enseignements pour concourir à la maîtrise des compétences transversales.

Premier thème : Des réseaux de production et d'échanges mondialisés

- La conception, la production et la consommation d'une grande partie des biens s'opèrent à l'échelle mondiale. La production sur plusieurs sites des entreprises multinationales, les accords entre États, la consommation et les déplacements des individus sont les principaux facteurs de la mondialisation. Les entreprises prennent en compte les spécificités de chaque territoire (compétences, coûts du travail, entreprises locales, proximité des marchés), et les possibilités d'économies d'échelle pour déterminer la localisation des différentes étapes du processus de production.
- L'expansion des échanges mondiaux de marchandises, de capitaux et de données s'inscrit dans trois grandes transformations : l'évolution des transports avec les transports aériens (fret aérien et avions cargo) et maritimes (porte-conteneurs géants), celle de la logistique (grands ports, aéroports et plateformes multimodales) et la révolution numérique (notamment réseaux de câbles sous-marins et liaisons satellitaires).
- Toutefois, la mondialisation de la production et l'expansion des échanges ne concernent pas de la même manière tous les pays et territoires, du fait de barrières politiques, économiques et administratives.
- Les préoccupations liées au changement climatique, à la préservation des ressources et de l'environnement pourraient remettre en cause cette circulation généralisée.

Notions et mots-clés :

Révolution des transports, révolution numérique.
Acteurs, plate-forme multimodale, câbles sous-marins, liaisons satellitaires.
Entreprise multinationale.

Capacités travaillées :

- Identifier l'échelle appropriée pour étudier les principaux flux.
- Décrire le circuit d'un bien de sa conception, à sa réalisation puis à sa consommation à l'échelle mondiale.
- Compléter le croquis d'un espace portuaire ou aéroportuaire et sa légende.
- Analyser à l'oral ou à l'écrit les informations essentielles d'un document.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- *Les métropoles les plus grandes et les mieux connectées du monde.*
- *Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).*
- *Les façades maritimes majeures et quelques grands ports mondiaux.*
- *Trois aéroports internationaux (un en Europe, un en Amérique, un en Asie).*
- *Les noms d'entreprises multinationales de trois continents différents.*
- *Les grandes routes maritimes.*



Lien avec l'économie-droit : « **L'État : quel rôle dans l'activité économique ?** ».

**Second thème : Une circulation croissante et diverse des personnes
à l'échelle mondiale**

- Le thème porte sur les enjeux des circulations de personnes dans le monde et étudie la diversité des types de mobilité ; il conduit à distinguer expatriés, migrants, touristes et étudiants à l'étranger. Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme...
- Les migrations sont d'abord régionales et intracontinentales. Les migrants traversent des frontières grâce à l'aide d'acteurs, légaux ou illégaux. Certains d'entre eux acquièrent le statut de réfugiés. Ces mouvements ont des conséquences pour les territoires de départ, d'arrivée et de traversée.
- Les mobilités touristiques croissantes sont liées à la démocratisation des transports, à l'accroissement du niveau de vie et au développement des loisirs. À l'échelle mondiale, quelques bassins touristiques concentrent les principales zones d'accueil qui donnent lieu à des aménagements spécifiques. Ces derniers transforment les territoires d'accueil et posent localement des défis de préservation et de renouvellement des ressources ainsi que des enjeux d'aménagement durable.
- La mobilité peut également concerner des salariés ainsi que des étudiants ou apprentis dans le cadre, par exemple, de programmes européens comme Erasmus+.
- La révolution numérique (plateformes de réservation en ligne, forums de voyageurs...) et l'évolution des transports (compagnies *low cost*) bouleversent les manières de voyager et les métiers du tourisme (hôtelières, agences de voyage...). L'augmentation considérable des mobilités a une forte incidence sur l'environnement (empreinte carbone notamment).

<p>Notions et mots-clés : Mobilité, frontière, migrations, réfugiés, expatriés, aménagement touristique, bassin touristique, Erasmus+.</p>	<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer et distinguer les principaux mouvements migratoires internationaux. - Situer et nommer les principaux bassins touristiques. - Compléter ou réaliser le croquis d'un aménagement touristique. - Décrire une forme de mobilité internationale dont l'élève a une expérience personnelle ou rapportée. - Comprendre le lien entre transport et changement climatique. 	<p>Repères : <i>(en italiques, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les principaux lieux de départ et d'arrivée des migrants.</i> - <i>Les grandes aires touristiques du monde.</i> - <i>Quelques frontières et zones de passage et/ou de contrôle.</i> - <i>Les grandes régions touristiques en France et en Europe.</i> - <i>Les grands sites de tourisme dans le monde et en France.</i> - <i>Les noms de deux grands groupes hôteliers de taille mondiale.</i>
---	---	--



Lien avec l'EMC : « **Liberté et démocratie** » (thème : « La Liberté, nos libertés, ma liberté »).

Annexe 1

Histoire-géographie

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

Programme d'histoire : États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

Programme de géographie : Recompositions du monde

Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

Thème 2 : L'Afrique, un continent en recomposition

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

En classe de seconde, les élèves¹ ont réactivé, conforté et enrichi l'acquisition de repères temporels et spatiaux, approfondi la construction d'une culture générale en histoire et géographie et poursuivi le développement des compétences, méthodes et démarches propres à ces deux disciplines.

Les programmes du cycle terminal s'inscrivent dans cette continuité : éclairer les mutations de l'économie et de la société pour favoriser une poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Le professeur dispose d'une pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, et celui des supports et des ressources.

Comme en classe de seconde, chaque thème est structuré autour de notions et mots-clés, de capacités et de repères qui concourent à la maîtrise des compétences, et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations.

- Les programmes du cycle terminal identifient les notions et mots-clés déjà travaillés en classe de seconde (« *notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation* ») qui sont réinvestis en classes de première et de terminale. Les mots-clés et notions sont identifiés par un astérisque dans le commentaire.
- Les programmes du cycle terminal identifient également des repères que les élèves doivent maîtriser. Les repères mentionnés en italique ont été vus au collège.
- Les programmes du cycle terminal mettent enfin l'accent sur quatre capacités pour chaque thème qui doivent être maîtrisées par les élèves. Ces capacités renvoient au tableau général des compétences disciplinaires attendues en fin de cycle et définies au bulletin officiel du 11 avril 2019.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

<p>Se repérer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
<p>Contextualiser</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer. - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p> Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>
<p>S'approprier les démarches géographiques et historiques</p>	
<p>Items de compétence</p>	<p>Capacités</p>
<p>Exploiter les outils spécifiques aux disciplines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique. - Réaliser un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
<p>Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.</p>

<p>Collaborer et échanger en histoire-géographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>
---	---

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

En classe de première, le programme « **États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » met en évidence les profondes transformations politiques, économiques, culturelles et sociales de la période. Deux thèmes structurent l'année : « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » et « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** ».

Le premier thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail dans la continuité du thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » introduit en classe de seconde. Centré sur les hommes et les femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, il met en valeur la grande diversité du monde des travailleurs : paysans, artisans, ouvriers et employés. Il fait une place à l'expansion du salariat, à la question sociale et aux diverses manières de penser les transformations du travail et du cadre de vie des Français, en métropole et dans les colonies.

Le second thème couvre les guerres de la première moitié du XX^e siècle. Il met en évidence la mondialisation croissante des conflits qui transforme les représentations de l'espace et du temps. Il souligne la dimension géographique des guerres et la manière dont les hommes ont vécu ces terribles épreuves. Les génocides perpétrés pendant les deux guerres mondiales sont particulièrement étudiés.

En classe terminale, le programme s'intitule « **La France et le monde depuis 1945** ». Deux thèmes structurent l'année : « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** » et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** ».

Dans la continuité du programme de la classe de première, le premier thème, « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** », propose une étude synthétique des relations internationales entre 1945 et les années 2000. Il s'agit de mettre en évidence les grandes lignes d'organisation du monde depuis 1945 et les multiples puissances qui façonnent les relations internationales dans un espace mondialisé. Des liens peuvent être judicieusement établis avec le programme de la classe de seconde.

Le second thème, « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », s'intéresse à la France depuis 1945 en mettant l'accent sur la modernisation de la démocratie française, la stabilisation des institutions républicaines et les défis de société auxquels le pays est aujourd'hui confronté. Par ailleurs, le thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail amorcée en classe de première.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

En classe de première, le programme « **Recompositions du monde** » propose d'aborder deux recompositions, l'une proche, l'autre plus lointaine pour les élèves. Le thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » s'intéresse notamment au processus de périurbanisation. Phénomène mondial, ce processus est étudié sur le territoire national.

Le thème « **L'Afrique, un continent en recomposition** » met en évidence les dynamiques démographiques, économiques et territoriales qui caractérisent le continent africain.

Ces recompositions amènent à interroger les modes de développement, le choix dans les aménagements au regard des besoins des hommes et des objectifs de développement durable. Ces éléments peuvent être réinvestis en classe terminale.

En classe terminale, le programme « **Les Hommes face aux changements globaux** » étudie la transformation des activités économiques et des pratiques sociales pour répondre aux défis des changements imprimés aux écosystèmes par l'anthropisation. Entendus comme liés au changement des conditions climatiques et aux changements imprimés aux écosystèmes par les activités humaines, les changements globaux posent des défis mondiaux. Pour répondre à ces défis, l'Organisation des Nations unies a défini en septembre 2015 dix-sept **objectifs de développement durable**, interdépendants, constituant les leviers pour parvenir à une situation mondiale qui permette d'envisager un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le programme annuel est structuré autour de deux thèmes : « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** » et « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** ». Si les défis sont mondiaux et les exemples puisés dans le monde au choix des professeurs, la France est présente dans chaque thème étudié.

Le premier thème, « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** », permet d'appréhender les changements globaux et d'interroger leurs enjeux pour l'aménagement des territoires aux différentes échelles. Le second thème, « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** », permet de définir les risques et d'étudier les politiques mises en place pour anticiper, réagir et s'adapter.

Ces deux entrées ouvrent sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale, la réalisation du chef-d'œuvre ou encore les projets transversaux. Les enseignements ainsi dispensés contribuent au renforcement de la démarche de développement durable au sein des établissements.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

En classe de seconde, le thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » amorce la réflexion sur le chef-d'œuvre, son histoire, son utilité et son sens. Au-delà d'un simple projet qui conduit à une réalisation matérielle ou immatérielle, le chef-d'œuvre est synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs. Il témoigne de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire ; il conduit au développement d'une culture et d'un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

À partir de la classe de première, la réalisation du chef-d'œuvre permet à l'élève de poursuivre cette réflexion, d'acquérir des connaissances et de renforcer ses compétences transversales. Les thèmes d'histoire « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » (en classe de première) et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (en classe terminale), celui de géographie « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et**

périurbanisation » (en classe de première), ainsi que le thème annuel de géographie de la classe terminale, « **Les Hommes face aux changements globaux** », s'inscrivent pleinement dans cette démarche qui vise à permettre à l'élève de se construire tout en façonnant sa culture professionnelle. Ces thèmes sont l'occasion d'évoquer en particulier le métier choisi par l'élève, son histoire, ses évolutions et les réponses qu'apportent les filières professionnelles aux défis posés par les changements globaux.

Cette mise en perspective historique et géographique contribue à donner du sens à la conception du chef-d'œuvre et enrichit sa réalisation d'une indispensable dimension civique et culturelle.

Programme d'histoire : États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Le monde du travail connaît de profondes transformations dans un contexte d'**industrialisation***, d'urbanisation, de développement de l'**instruction publique*** et de formation professionnelle.

- Le travail de la terre constitue le premier secteur d'activité en France : l'**agriculture*** est le secteur d'emploi dominant jusqu'aux années 1930. Fermiers, petits propriétaires, salariés agricoles, journaliers et travailleurs sans terre, domestiques composent un monde diversifié caractérisé en partie par la pluriactivité (paysans-ouvriers, paysans-artisans). Dans l'entre-deux-guerres, la mécanisation gagne progressivement les campagnes ainsi que l'usage des premiers engrais chimiques, amorçant ainsi des transformations dans le travail de la terre.
- Dans les villes comme dans les campagnes, les métiers de l'**artisanat*** évoluent sous l'effet des nouvelles techniques et de la concurrence de l'industrie. Le développement du chemin de fer et l'amélioration des routes, la crise économique de la fin du XIX^e siècle et l'essor de la domesticité dans la bourgeoisie urbaine accentuent l'**exode rural***.
- Le travail à l'**usine*** apparaît au XIX^e siècle. Les ouvriers connaissent de longues journées de travail, notamment dans les filatures et les mines avec des salaires très bas. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils s'organisent en **syndicats*** qui conduisent les premières luttes sociales. Dans le premier tiers du XX^e siècle, le monde de l'industrie est marqué par la rationalisation du travail avec le développement du travail à la chaîne.
- Les mouvements politiques (anarchistes, socialistes, catholiques sociaux, républicains) se saisissent de la **question sociale***. Les salaires et les **droits sociaux*** progressent, mais les inégalités entre hommes et femmes subsistent. Au XIX^e siècle, des lois limitent le travail des enfants et établissent l'instruction primaire obligatoire. En 1906 est créé le ministère du Travail. Dans les années 1920, les lois sur les assurances sociales permettent d'améliorer les conditions de vie des salariés. Sous le Front populaire, l'État intervient plus activement dans les négociations entre salariés et patrons.
- L'accroissement du nombre de fonctionnaires, d'employés de bureau et de commerce illustre le développement des bureaux dans les entreprises, l'essor du commerce et la croissance de l'État à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle ; ces transformations contribuent à la **féminisation des emplois***.
- Dans les colonies françaises coexistent le travail traditionnel de la terre et celui des grandes **plantations***. Les chantiers entrepris par l'État colonial (entretien des routes, construction de chemin de fer, construction d'édifices...) mobilisent la main-d'œuvre locale selon différentes modalités.

<p>Notions et mots-clés</p> <p>Agriculture* Artisanat* Droits sociaux* Exode rural* Féminisation des emplois* Industrialisation* Instruction publique* Plantations * Question sociale* Syndicat* Usine*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</p> <p><i>Empire colonial</i> <i>Esclavage</i></p>	<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une frise chronologique identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d'action et les principales avancées sociales sur la période étudiée (métropole et colonies). - Contextualiser une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique. - Raconter individuellement ou collectivement le quotidien d'une femme ou d'un homme au travail au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle à partir de recherches dans la région du lycée des élèves (écomusées, musées et patrimoine industriel, agricole, archives locales, mémoires orales et récits ouvriers par exemple). 	<p>Repères <i>(en italique ceux vus au collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1831 : Révolte des canuts lyonnais. - 1848 : <i>Ateliers nationaux et seconde abolition de l'esclavage en France.</i> - 1864 : Reconnaissance du droit de grève. - 1881-82 : <i>Lois Ferry : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque, et obligatoire.</i> - Décret de création des premières écoles nationales professionnelles. - 1884 : Loi Waldeck-Rousseau sur le droit de se réunir en syndicat. - 1898 : Loi sur l'indemnisation des accidents du travail. - 1901 : Loi sur le droit d'association. - 1919 : Loi Astier sur l'enseignement technique. - 1928 : Loi sur les assurances sociales. - 1936 : <i>Front populaire, lois sociales, accords de Matignon et réformes de Jean Zay.</i> - 1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.
<p> - Lien avec l'histoire : « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle » (classe de seconde)</p> <p>- Lien avec le français : « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » (classe de première) et « Dire, écrire, lire le métier » (co-intervention).</p>		

Thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

De 1914 à 1945, les relations internationales sont marquées par deux **guerres mondiales*** – la Grande Guerre (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – qui ont mobilisé des millions d'hommes, fait des millions de victimes et causé des destructions massives. Ces guerres ont obligé à repenser les relations internationales et ont conduit les États à privilégier le règlement pacifique des conflits.

- La Grande Guerre, née d'une crise du système traditionnel des alliances, est une guerre terrestre (fronts), maritime et pour la première fois aérienne. Européenne puis mondiale, elle mobilise des millions de soldats. Elle devient totale avec la mobilisation de toutes les forces vives en Europe, mondiale avec le recours aux **empires coloniaux*** et l'entrée en guerre de nouveaux États (au premier rang desquels les États-Unis). Dans l'Empire ottoman, le gouvernement organise, à partir d'avril 1915, les déportations et massacres des populations arméniennes et d'autres populations chrétiennes : c'est l'un des premiers **génocides*** du XX^e siècle. Ce premier conflit mondial aboutit à une nouvelle carte de l'Europe et du monde : la création de la **Société des nations (SDN)*** témoigne des aspirations à la paix et à la sécurité collective. Mais les traités de paix sont mal garantis tout en étant source de frustrations. La crise économique des années 1930, la renaissance de courants agressivement expansionnistes, dans un contexte marqué par l'avènement des régimes totalitaires, conduisent à une nouvelle guerre mondiale.
- Le second conflit mondial plonge le monde dans une **guerre totale***. Les belligérants s'appuient sur une intense **propagande***. Les populations civiles sont les principales victimes (bombardements, famines, travail forcé, répressions et persécutions). En Europe, le régime nazi, **antisémite*** et raciste, et ses alliés organisent et mettent en œuvre les **génocides** des Juifs et des Tsiganes, et prévoient de réduire en esclavage les populations slaves de l'est de l'Europe.
- En France, le régime de Vichy né de la défaite de 1940 suscite diverses réactions : attentisme, collaboration, résistance. Les colonies françaises d'Afrique sont, avec la résistance intérieure, l'assise de la **France libre*** du général de Gaulle.
- La guerre qui a fait environ 60 millions de morts s'achève en Europe le 8 mai et en Asie le 2 septembre 1945. La fin de la guerre aboutit à de nouveaux rapports de force dans lesquels les États-Unis et l'URSS jouent les premiers rôles. L'affaiblissement des puissances européennes favorise les mouvements **anticolonialistes***. Une nouvelle instance internationale, l'**Organisation des nations unies (ONU)***, est fondée pour garantir la sécurité collective et la coopération entre les nations.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>)
Anticolonialisme* Antisémitisme* France libre* Génocide* Guerre mondiale* Guerre totale* Propagande* SDN, ONU* Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Empire colonial*</i>	- Compléter et mettre en relation deux cartes présentant la dimension mondiale des deux guerres (fronts, rôle des empires coloniaux). - Confronter des points de vue sur les traités de paix des années 1920. - Raconter l'engagement d'un acteur défenseur de la paix. - Rechercher des informations sur les processus de	- 1914-18 : <i>Grande Guerre.</i> - 1915 : Génocide des Arméniens et d'autres populations chrétiennes de l'Empire ottoman. - 28 juin 1919 : Signature du traité de Versailles. - 1937 : Début de la guerre en Asie (agression du Japon contre la Chine). - 30 septembre 1938 : Accords de Munich.

	<p>déportation pendant la Seconde Guerre mondiale depuis la France (par exemple de la région du lycée) pour en rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1939-1945 : <i>Seconde Guerre mondiale ; génocides des Juifs et des Tsiganes.</i> - 18 juin 1940 : <i>Appel du général de Gaulle</i> - 28 août 1940 : Brazzaville, capitale de la France libre. - 1943 : Publication du <i>Manifeste du peuple algérien.</i> - 8 mai 1945 : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma. - 26 juin 1945 : <i>Charte de San Francisco (Création de l'ONU).</i> - 6 et 9 août 1945 : Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.
	<p>- Lien avec l'histoire : « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle) » (classe de première) et « Vivre en France en démocratie depuis 1945 » (classe terminale).</p>	

Programme de géographie : Recompositions du monde

Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

- Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. En France, plus de 80 % de la population vivent dans des **aires urbaines***, dont 60 % au sein d'un **pôle urbain***. La France compte 14 unités urbaines de plus de 400 000 habitants. L'unité urbaine de Paris rassemble plus de 20 % de la population urbaine française (y compris les départements et régions d'outre-mer). Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. Ce mouvement, choisi ou subi, lié en partie à l'essor de l'automobile et à l'accroissement des prix de l'immobilier dans les centres-villes, touche toutes les villes depuis les années 1960.
- Situé dans l'aire urbaine, au-delà des banlieues, aux frontières de **l'espace rural***, **l'espace périurbain*** – marqué notamment par la discontinuité du bâti – est une interface évolutive entre le monde rural et le monde urbain. En 2014, selon l'INSEE, 30 % de la population française habitent dans l'espace périurbain, dans des communes urbaines (plus de 2000 habitants agglomérés) ou des communes rurales (moins de 2000 habitants agglomérés).
- La périurbanisation est caractérisée par une grande diversité de réalités territoriales et de

modes de vie. Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des **mobilités*** (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles. Les formes d'habitat y sont multiples. Les activités sont le résultat du desserrement urbain et/ou d'implantations *ex nihilo* (surfaces commerciales, centres de recherche, zones d'activités diverses, notamment de logistique, espaces de loisirs), et d'**aménagement***. La prédominance de l'habitat individuel dans des zones résidentielles, l'extension des zones d'activités, le développement d'espaces de loisirs sont source de **conflits d'usage*** avec les activités agricoles et les espaces « naturels » (espaces forestiers, parcs naturels régionaux, etc.). La nécessaire transition écologique questionne ce modèle de développement urbain.

- Les dynamiques urbaines en France sont contrastées, entre des villes petites et moyennes caractérisées par la fermeture de commerces et la diminution des services de proximité (services de santé par exemple) accueillant des populations fragilisées par la crise, et des espaces en croissance démographique bénéficiant de la dynamique des pôles urbains.
- À leur échelle, certaines communes périurbaines peuvent proposer une manière d'**habiter*** répondant à des objectifs sociaux (vie associative, mixité sociale...) et de **développement durable*** (agriculture de proximité, circuits courts...).

Notions et mots-clés	Capacités	Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>)
<p>Aires urbaines*</p> <p>Aménagement*</p> <p>Conflits d'usage*</p> <p>Habiter*</p> <p>Objectifs de développement durable*</p> <p>Espace périurbain*</p> <p>Pôle urbain*</p> <p>Espace rural *</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</p> <p><i>Développement durable*</i></p> <p><i>Mobilité*</i></p>	<p>- Analyser un paysage urbain ou périurbain à partir d'une photographie ou une image satellite pour réaliser le croquis d'un aménagement.</p> <p>- Décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une métropole ou d'une commune périurbaine (à l'oral ou à l'écrit).</p> <p>- Identifier les acteurs intervenant dans l'aménagement d'un territoire périurbain (schéma, texte...).</p> <p>- Confronter des points de vue sur un aménagement périurbain (débat) en exerçant son esprit critique.</p>	<p>- <i>Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées.</i></p> <p>- Les principaux pôles urbains.</p> <p>- Les acteurs participant à l'aménagement des territoires à toutes les échelles.</p> <p>- Les espaces périurbains dans la région administrative de l'élève.</p> <p>- Un espace périurbain dynamique et un espace périurbain en difficulté (si possible dans le territoire de proximité de l'élève).</p> <p>- Les espaces d'activité (ZAC, ZI par exemple) dans les communes périurbaines : identification des espaces d'activité.</p>
<p> - Lien avec le français : « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » (classe de première).</p> <p>- Lien avec l'EMC : « Égalité et fraternité en démocratie » (classe de première).</p>		

Thème 2 : L'Afrique, un continent en recomposition

- Composée de 54 pays, l'Afrique est un continent confronté au défi démographique. Caractérisé par une forte croissance démographique (41 % de la population ont moins de 15 ans), une urbanisation rapide et une forte littoralisation, le continent est aussi marqué par des flux migratoires complexes, liés pour partie aux conflits ethniques et de frontières entre les États africains. L'Afrique doit aussi répondre au double défi du **développement*** et de la démocratie. Bien que l'Afrique soit riche en **ressources***, de nombreux pays africains restent néanmoins confrontés à de grandes difficultés économiques et aux enjeux du développement durable : la moitié de la population pauvre dans le monde se trouve en Afrique. Dans de nombreux pays africains, l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique est soumise à la mise en place d'une meilleure **gouvernance*** des États. Si les pays africains participent au commerce international, notamment en exportant une partie de leurs ressources agricoles, minières et énergétiques, ces ressources ou leurs rentes contribuent inégalement à leur développement, attisent les conflits et accroissent l'insécurité.
- De multiples acteurs économiques, publics ou privés, contribuent à l'émergence de nouvelles dynamiques spatiales pouvant conduire à des **recompositions territoriales*** : les corridors de développement et les zones franches en lien avec les ports maritimes sont le fruit de politiques de coopération entre les États africains et avec de nouveaux partenaires commerciaux et investisseurs (Chinois ou Indiens par exemple). Aux côtés d'acteurs anciennement présents (Français, Britanniques, Américains), la Chine joue un rôle croissant en Afrique, où elle est devenue le premier investisseur et créancier. Elle participe à la construction d'infrastructures et développe les **zones économiques spéciales*** depuis 20 ans ; elle cherche à intégrer le continent africain dans son projet d'expansion des « nouvelles routes de la soie ». Ces évolutions engendrent une Afrique à plusieurs vitesses : alors que des puissances économiques émergent, comme le Nigéria (État de la rente pétrolière en essor) et l'Afrique du Sud (la première puissance économique du continent africain, membre du G20), d'autres États sont davantage en difficulté économique. Nombreux sont les pays en proie à l'instabilité politique, à la corruption et aux conflits.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères <i>(en italique ceux vus au collègue)</i>
<p>Développement*</p> <p>Gouvernance*</p> <p>Recompositions territoriales*</p> <p>Ressources*</p> <p>Zone économique spéciale*</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer quelques ressources stratégiques (eau, énergie, matières premières par exemple) en Afrique. - Caractériser l'urbanisation du continent africain à partir de cartes. - Rendre compte à l'oral de manière individuelle ou collective des stratégies d'implantation de la Chine en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'aire régionale africaine étudiée : quelques métropoles, un État pour l'aire africaine, un axe de circulation.</i> - <i>Une puissance émergente (Chine ou Inde).</i> - Les principaux États africains disposant de ressources énergétiques et minières. - Les principaux États africains qui reçoivent des prêts chinois (Soudan, Afrique du Sud, Angola, Algérie, Nigéria, Mozambique, Éthiopie).

		<ul style="list-style-type: none">- Les lieux de passage commerciaux stratégiques terrestres et maritimes en Afrique.- Quelques aménagements d'infrastructures de transport réalisés en Afrique avec des financements étrangers (chinois ou européens).- Trois ports stratégiques (Mombasa, Djibouti, Port-Soudan) des « nouvelles routes de la soie ».
 - Lien avec l'histoire : « L'expansion du monde connu (XV^e-XVIII^e siècles) » (classe de seconde).		

Annexe 2

Histoire-géographie

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

Programme d'histoire : France et monde depuis 1945

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

En classe de seconde, les élèves¹ ont réactivé, conforté et enrichi l'acquisition de repères temporels et spatiaux, approfondi la construction d'une culture générale en histoire et géographie et poursuivi le développement des compétences, méthodes et démarches propres à ces deux disciplines.

Les programmes du cycle terminal s'inscrivent dans cette continuité : éclairer les mutations de l'économie et de la société pour favoriser une poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Le professeur dispose d'une pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, et celui des supports et des ressources.

Comme en classe de seconde, chaque thème est structuré autour de notions et mots-clés, de capacités et de repères qui concourent à la maîtrise des compétences, et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations.

- Les programmes du cycle terminal identifient les notions et mots-clés déjà travaillés en classe de seconde (« *notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation* ») qui sont réinvestis en classes de première et terminale. Les mots-clés et notions sont identifiés par un astérisque dans le commentaire.
- Les programmes du cycle terminal identifient également des repères que les élèves doivent maîtriser. Les repères mentionnés en italique ont été vus au collège.
- Les programmes du cycle terminal mettent enfin l'accent sur quatre capacités pour chaque thème qui doivent être maîtrisées par les élèves. Ces capacités renvoient au tableau général des compétences disciplinaires attendues en fin de cycle et définies au bulletin officiel du 11 avril 2019.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

<p>Se repérer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
<p>Contextualiser</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer. - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p> Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>
<p>S'approprier les démarches géographiques et historiques</p>	
<p>Items de compétence</p>	<p>Capacités</p>
<p>Exploiter les outils spécifiques aux disciplines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique. - Réaliser un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
<p>Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.</p>

<p>Collaborer et échanger en histoire-géographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>
---	---

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

En classe de première, le programme « **États et sociétés en mutations (XIX^e-XX^e siècles)** » met en évidence les profondes transformations politiques, économiques, culturelles et sociales de la période. Deux thèmes structurent l'année : « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » et « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** ».

Le premier thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail dans la continuité du thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » introduit en classe de seconde. Centré sur les hommes et les femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, il met en valeur la grande diversité du monde des travailleurs : paysans, artisans, ouvriers et employés. Il fait une place à l'expansion du salariat, à la question sociale et aux diverses manières de penser les transformations du travail et du cadre de vie des Français en métropole et dans les colonies.

Le second thème couvre les guerres de la première moitié du XX^e siècle. Il met en évidence la mondialisation croissante des conflits qui transforme les représentations de l'espace et du temps ; il souligne la dimension géographique des guerres et la manière dont les hommes ont vécu ces terribles épreuves. Les génocides perpétrés pendant les deux guerres mondiales sont particulièrement étudiés.

En classe terminale, le programme s'intitule « **La France et le monde depuis 1945** ». Deux thèmes structurent l'année : « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** » et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** ».

Dans la continuité du programme de la classe de première, le premier thème, « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** », propose une étude synthétique des relations internationales entre 1945 et les années 2000. Il s'agit de mettre en évidence les grandes lignes d'organisation du monde depuis 1945 et les multiples puissances qui façonnent les relations internationales dans un espace mondialisé. Des liens peuvent être judicieusement établis avec le programme de la classe de seconde.

Le second thème, « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », s'intéresse à la France depuis 1945 en mettant l'accent sur la modernisation de la démocratie française, la stabilisation des institutions républicaines et les défis de société auxquels le pays est aujourd'hui confronté. Par ailleurs, le thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail amorcée en classe de première.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

En classe de première, le programme « **Recompositions du monde** » propose d'aborder deux recompositions, l'une proche, l'autre plus lointaine pour les élèves. Le thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » s'intéresse notamment au processus de périurbanisation. Phénomène mondial, ce processus est étudié sur le territoire national.

Le thème « **L'Afrique, un continent en recomposition** » met en évidence les dynamiques démographiques, économiques et territoriales qui caractérisent le continent africain.

Ces recompositions amènent à interroger les modes de développement, le choix dans les aménagements au regard des besoins des hommes et des objectifs de développement durable. Ces éléments peuvent être réinvestis en classe terminale.

En classe terminale, le programme « **Les Hommes face aux changements globaux** » étudie la transformation des activités économiques et des pratiques sociales pour répondre aux défis des changements imprimés aux écosystèmes par l'anthropisation. Entendus comme liés au changement des conditions climatiques et aux changements imprimés aux écosystèmes par les activités humaines, les changements globaux posent des défis mondiaux. Pour répondre à ces défis, l'Organisation des nations unies a défini en septembre 2015 dix-sept **objectifs de développement durable**, interdépendants, constituant les leviers pour parvenir à une situation mondiale qui permette d'envisager un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le programme annuel est structuré autour de deux thèmes : « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** » et « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** ». Si les défis sont mondiaux et les exemples puisés dans le monde au choix des professeurs, la France est présente dans chaque thème étudié.

Le premier thème, « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** », permet d'appréhender les changements globaux et d'interroger leurs enjeux pour l'aménagement des territoires aux différentes échelles. Le second thème, « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** », permet de définir les risques et d'étudier les politiques mises en place pour anticiper, réagir et s'adapter.

Ces deux entrées ouvrent sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale, la réalisation du chef-d'œuvre ou encore les projets transversaux. Les enseignements contribuent ainsi au renforcement de la démarche de développement durable au sein des établissements.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

En classe de seconde, le thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » a permis d'introduire la réflexion sur le chef-d'œuvre, son histoire, son utilité et son sens. Au-delà d'un simple projet qui conduit à une réalisation matérielle ou immatérielle, le chef-d'œuvre est synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs. Il témoigne de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire ; il conduit au développement d'une culture et d'un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

À partir de la classe de première, la réalisation du chef-d'œuvre permet à l'élève de poursuivre cette réflexion, d'acquérir des connaissances et de renforcer ses compétences transversales. Les thèmes d'histoire « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » (en classe de première) et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (en classe terminale), celui

de géographie « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » (en classe de première), ainsi que le thème annuel de géographie de la classe terminale, « **Les Hommes face aux changements globaux** », s'inscrivent pleinement dans cette démarche qui vise à permettre à l'élève de se construire tout en façonnant sa culture professionnelle. Ces thèmes sont l'occasion d'évoquer en particulier le métier choisi par l'élève, son histoire, ses évolutions et les réponses qu'apportent les filières professionnelles aux défis posés par les changements globaux.

Cette mise en perspective historique et géographique contribue à donner du sens à la conception du chef-d'œuvre et enrichit sa réalisation d'une indispensable dimension civique et culturelle.

Programme d'histoire : La France, l'Europe et le monde depuis 1945

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Depuis 1945, le jeu des **puissances*** domine les relations internationales. D'abord organisé autour des États-Unis et de l'URSS, le monde connaît l'émergence de nouveaux États issus de la **décolonisation*** et du **non-alignement**, et l'affirmation de nouvelles organisations régionales : la guerre froide n'empêche pas une certaine multipolarité.

- De 1947 à 1991, la **guerre froide*** se caractérise par un affrontement Est-Ouest organisé autour de deux **superpuissances*** et de deux idéologies dans un contexte d'« équilibre de la terreur » par l'**arme nucléaire***. Les relations entre les deux puissances dominantes sont caractérisées par des crises et des conflits (dont des guerres par États interposés qui peuvent être meurtrières et coûteuses). La période de la guerre froide est marquée par un développement important de la **propagande*** et par la menace de l'affrontement nucléaire. Le conflit paralyse partiellement le fonctionnement de l'**Organisation des nations unies (ONU)***.
- Dans ce contexte, se structurent et s'affirment des **organisations régionales***. L'Europe de l'Ouest est partie prenante de l'Alliance atlantique dont l'organisation militaire, l'OTAN, assure depuis 1949 sa sécurité. Après les débuts de la coopération économique (CECA, 1951) et l'échec de la fondation d'une armée européenne (CED, 1954), six pays choisissent d'accroître leurs échanges économiques et de collaborer dans le domaine de l'énergie en fondant la **Communauté économique européenne***(1957).
- Dans les années 1950 et 1960, de nouveaux États émergent en lien avec le processus de **décolonisation** et plusieurs pays s'efforcent de définir une troisième voie, « **le non-alignement** ». Charles de Gaulle ne parvient pas à convaincre ses partenaires d'accroître la coopération entre États membres de la Communauté économique européenne pour aboutir à une diplomatie indépendante (échec du plan Fouchet, 1961-1962), mais il donne un tour solennel à la réconciliation franco-allemande (Traité de l'Élysée, 1963).
- Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les droits de l'Homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

- Avec la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'Union soviétique, la puissance hégémonique des États-Unis paraît d'abord incontestable, alimentant l'illusion d'une domination sans partage. Mais dès les années 1990, de nouvelles formes de conflit se font jour et des puissances régionales s'affirment sur la scène internationale. La construction européenne s'approfondit : l'Union européenne (1993) initie l'union monétaire et s'élargit à des pays de l'ancienne Europe communiste. Cependant, elle échoue à se donner une constitution (2005).

<p>Notions et mots-clés</p> <p>Arme nucléaire* Communauté économique européenne* Guerre froide* Non-alignement* Puissance régionale* Superpuissance*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation</p> <p>Décolonisation* ONU* Propagande*</p>	<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne. - Confronter les points de vue des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande. - Raconter à l'oral ou à l'écrit le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays. - Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités). 	<p>Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan. - 1947-1991 : <i>Guerre froide.</i> - 1^{er} octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine. - 1950-1953 : Guerre de Corée. - 1955 : Conférence de Bandung. - 1957 : <i>Traité de Rome.</i> - 1962 : Crise des missiles de Cuba. - 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. - 1975 : Accords d'Helsinki. - 1989 : <i>Chute du mur de Berlin.</i> - 1991 : Première guerre du Golfe (« tempête du désert »). - 2001 : Attentats terroristes aux États-Unis.
---	--	--



- Lien avec l'EMC : « **Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe** » (classe de première).
- Lien avec l'histoire : « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** » (classe de première).

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre.

Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une **démocratie libérale*** élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une **démocratie sociale*** qui prend la forme de l'**État-providence***. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du **Plan Marshall*** et s'engage dans la construction européenne.

La IV^e République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, alors que l'Indochine est quant à elle le théâtre d'une guerre de décolonisation. C'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV^e République.

Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V^e République. La nouvelle **constitution***, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.

Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.

Avec les « **Trente Glorieuses** »*, les Français entrent dans la **société de consommation***. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.

La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aiguë pendant la crise de mai 1968.

Une République en évolution face aux défis de la mondialisation.

La V^e République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).

Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les Lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères <i>(en italique ceux vus au collège)</i>
Constitution* Démocratie libérale* Démocratie sociale* État-providence* Plan Marshall* Société de consommation* « Trente Glorieuses »*	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art...). - Situer une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer. - Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse). 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote (électrices et éligibles).</i> - <i>1950 : Salaire minimum interprofessionnel garanti.</i> - <i>1958 : Proclamation de la V^e République.</i> - <i>1954-62 : Guerre d'indépendance de l'Algérie.</i> - <i>1962 : Élection du président de la République au suffrage universel direct.</i> - <i>1968 : Manifestations ouvrières et</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique. 	<p>étudiantes de mai.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1974 : Garantie de ressources pour les chômeurs. - 1974 : Droit de vote à 18 ans. - 1975 : Réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel). - 1975 : <i>Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.</i> - 1982 : <i>premières lois de décentralisation.</i> - 1982 : Lois Auroux sur le droit du travail. - 1985 : Création du baccalauréat professionnel. - 1992 : Ratification du traité de Maastricht. - 2000 : Loi sur la parité aux élections. - 2004 : Charte de l'environnement.
<p>↔</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien avec la géographie : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation » (classe de première). - Lien avec le français : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » (classe terminale). - Lien avec l'EMC : « Espace public, engagement et culture du débat démocratique » (classe terminale). 		

Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

- À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les **ressources*** (ressources minérales, énergétiques, forestières, hydrauliques par exemple) s'amplifie et explique certains **conflits d'usage***. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur **disponibilité*** en quantité et en qualité, et de leur **accessibilité*** à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des **changements globaux***.
- De nouvelles formes d'**habiter*** sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de **mobilités***, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir

différemment **l'aménagement des territoires*** dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 **objectifs de développement durable*** (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux.

- De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...). L'Union européenne s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'État et les **collectivités territoriales*** déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'État s'engage dans une politique d'éducation au développement durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômes professionnels intègrent les enjeux du développement durable.

Notions et mots-clés

Accessibilité*
Aménagement des territoires*
Changements globaux*
Collectivités territoriales*
Disponibilité*
Territoires*

Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation

*Aménagement**
*Conflit d'usage**
*Développement, objectifs de développement durable**
*Habiter **
*Mobilités**
*Ressources**

Capacités

- **Raconter** l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève.
- **Analyser** un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de déplacements urbains, plans de gestion des déchets...)
- **Réaliser** le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable.
- **Imaginer**, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux **défis sociétaux** (liens avec l'EMC).

Repères *(en italique ceux vus au collège)*

- *Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable).*
- Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde.
- Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.
- Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève.



- Lien avec l'EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).
- Lien avec le français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale).
- Lien avec l'histoire : « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (classe terminale).
- Lien avec la géographie : « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** », « **L'Afrique, un continent en recomposition** » (classe de première) et « **Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations** » (classe de seconde).

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

- Les sociétés sont confrontées à des **risques*** divers et **systemiques*** : risques naturels et technologiques, mais aussi sanitaires, économiques, géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le **risque climatique*** se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les **aléas*** naturels se combinent à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.
- Les **acteurs*** des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter, quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de **prévention***, d'éducation aux risques et de **gestion de crise***. Les hommes, les sociétés et les territoires témoignent ainsi de leur capacité d'**adaptation*** en faisant des choix d'**aménagement des territoires***.
- Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'**aléa***, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les **collectivités territoriales***. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière **systemique***. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques.

Notions et mots-clés

Adaptation*

Aléa*

Gestion de crise*

Prévention*

Risque*

Risque climatique*

Systemique*

Notions déjà mobilisées dans le cycle de formation

*Acteurs**

*Aménagement des territoires**

*Collectivités territoriales**

Capacités

- **Situer** un risque climatique dans son contexte et **justifier** l'organisation de sa gestion.

- **Analyser** le traitement médiatique d'un aléa ou d'un risque et **dégager les limites** de ce traitement.

- **Réaliser une production cartographique** simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.

- **Construire à titre individuel ou collectif un argumentaire** présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques.

Repères

Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents.

- Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique.

- Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.



- Lien avec l'EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).

- Lien avec le français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale).

- Lien avec prévention-santé-environnement : « **Les risques majeurs** » (classe de première).

Annexe

Enseignement moral et civique

Classe de seconde professionnelle

Sommaire

L'enseignement moral et civique en lycée professionnel

La structuration du programme

La démarche de projet en enseignement moral et civique

Les programmes de seconde, première et terminale

Le programme de la classe de seconde : Liberté et démocratie

Premier thème : La Liberté, nos libertés, ma liberté

Second thème : La laïcité

L'enseignement moral et civique en lycée professionnel

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Cet enseignement prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelle et collective. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève¹ au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

Dans la voie professionnelle du lycée, l'enseignement moral et civique s'inscrit dans la continuité du collège en consolidant et en renforçant les acquis de l'élève. Il articule des valeurs, des savoirs et des pratiques, et vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans tous les domaines de la culture civique.

Les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

La structuration du programme

Le programme d'enseignement moral et civique est organisé autour d'un objet d'étude annuel décliné en deux thèmes. Le premier occupe 2/3 du volume horaire annuel et le second, le 1/3 restant. Ces deux thèmes se croisent et permettent d'aborder de grands enjeux actuels.

L'éducation aux médias et à l'information est abordée dans chaque thème : elle peut constituer le fil conducteur du traitement du thème ou faire l'objet d'un approfondissement spécifique.

La démarche de projet en enseignement moral et civique

Chaque thème est traité dans le cadre d'un projet qui engage l'élève dans un travail coopératif favorisant la prise d'initiative individuelle ou collective. Les usages et pratiques numériques sont à encourager à toutes les étapes du projet.

- Construit à partir des questions de l'élève et de situations concrètes (actualité, vidéos, films documentaires et films de fiction, actions au sein de l'établissement...), le projet permet de convoquer ses expériences, ses opinions et ses convictions et de les mettre en rapport avec les normes éthiques.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

- Dans une démarche d'enquête, l'élève conduit des recherches documentaires portant sur une ou plusieurs entrées retenues par le professeur. Cette phase peut l'amener à rencontrer des partenaires de l'établissement ou du centre de formation (réservistes citoyens, représentants d'association, élus locaux, représentants de l'État, chefs d'entreprise...). Recherches et enquêtes contribuent à construire les « notions et mots-clés » à partir des « références et repères » indiqués dans le programme : l'élève consolide ainsi sa culture civique.
- L'enseignement moral et civique initie progressivement l'élève à la pratique du débat réglé qui peut prendre les formes de la discussion ou celles du discours ; il développe ainsi la capacité à prendre la parole en public.
- Le projet aboutit à une production finale qui peut être réalisée de manière individuelle ou collective, qui peut prendre une forme visuelle, écrite ou audiovisuelle. Cette production finale peut s'insérer dans la réalisation du chef-d'œuvre.
- Une trace écrite stabilise les connaissances et mobilise les compétences acquises.

Les projets qui associent les disciplines de l'enseignement général et celles de l'enseignement professionnel sont à privilégier, de même que la collaboration avec le professeur documentaliste au Centre de documentation et d'information et le travail conjoint avec la Vie scolaire. Les situations rencontrées dans l'établissement et dans le monde professionnel nourrissent l'enseignement : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne, dans et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, dans les centres de formation, dans les entreprises à l'occasion des périodes de formation en milieu professionnel, elles offrent à l'élève de multiples possibilités de s'inscrire dans une démarche collective et de faire preuve de civisme.

Les liens entre le programme d'enseignement moral et civique, et les enseignements d'histoire-géographie, de français ainsi qu'avec certains enseignements généraux et professionnels sont mentionnés au bas de chaque tableau.

Les thèmes peuvent être abordés dans le cadre du programme des actions éducatives proposées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : la semaine de la presse et des médias dans l'école, la semaine de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, le Concours national de la Résistance et de la Déportation, la journée nationale de la laïcité, la semaine européenne du développement durable...

Les programmes de seconde, première et terminale

Les programmes d'enseignement moral et civique sont organisés autour d'un objet d'étude annuel :

- en classe de seconde, « Liberté et démocratie » ;
- en classe de première, « Égalité et fraternité en démocratie » ;
- en classe terminale, « Espace public, engagement et culture du débat démocratique ».

En classe de seconde et en classe de première, le programme d'enseignement moral et civique consolide les connaissances de l'élève sur les principes et les valeurs au fondement de notre démocratie et de ses pratiques délibératives. En classe terminale, il s'agit de préciser les pratiques de la citoyenneté en examinant les formes du débat et d'expression du pluralisme des idées et de la diversité des engagements. Ces programmes articulent les trois valeurs de la devise de la République française *Liberté, Égalité, Fraternité*.

La formation de l'élève au débat démocratique s'amorce dès la classe de seconde où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles pour parvenir, collectivement, à une position partagée. En classe de première, le débat prend la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées. En classe terminale, l'élève appréhende la dimension démocratique du débat dans nos institutions.

Le programme de la classe de seconde : Liberté et démocratie

Le programme de la classe de seconde est construit autour de la notion de liberté. La Liberté constitue un principe constitutionnel essentiel de la démocratie. Elle s'exerce en prenant appui sur ce que la Loi affirme et garantit : les libertés individuelles, civiles, politiques et sociales et les différents droits de l'Homme. Elle est rendue possible par les limites que la Loi pose.

L'objet d'étude « **Liberté et démocratie** » introduit les notions d'égalité et de fraternité, qui sont approfondies en classes de première et terminale.

Le premier thème, intitulé « **La Liberté, nos libertés, ma liberté** », permet d'interroger le rapport de l'élève aux libertés individuelles et aux libertés collectives en démocratie. Il traite des garanties apportées par la Loi aux droits fondamentaux de l'Homme et du Citoyen dans un État de droit tout en soulignant le nécessaire respect de la Loi. Il inscrit le respect des libertés dans l'histoire de notre pays.

Le second thème est « **La laïcité** », l'un des principes de la République française : l'École de la République porte ce principe depuis la loi de 1882. Le cadre laïque de l'École garantit à l'élève des conditions propices à son instruction, à son éducation et à son émancipation.

Premier thème : La Liberté, nos libertés, ma liberté

Pour construire son enseignement, le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *Pourquoi priver des citoyens de leur liberté ? La loi est-elle une condition ou une limite à ma liberté ? Peut-on tout dire et tout écrire ? Quels sont les combats des femmes pour leur liberté ?* À partir de ces questions et des échanges avec les élèves, le professeur choisit une ou plusieurs entrées qui structurent son enseignement : par exemple, *la liberté et l'intérêt général, la liberté et la sécurité, démocratie et liberté de la presse, internet et liberté...*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- À la fin du XVIII^e siècle, l'idée d'une liberté individuelle inaliénable commence à être reconnue en Europe. Les révolutions du XVIII^e siècle consacrent la liberté comme un droit fondamental de l'Homme. La liberté se concrétise par un ensemble de lois qui définissent les droits garantissant les libertés individuelles et collectives (liberté de conscience, liberté d'expression, liberté d'association, libertés politiques et syndicales et droit au respect de la vie privée).
- L'exercice des libertés est garanti par la reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap.
- Aujourd'hui, les cultures numériques introduisent de nouveaux enjeux en posant les questions de l'aliénation, de l'émancipation et de l'autonomie de l'individu.

Notions et mots-clés :

Démocratie, droits fondamentaux, droits et devoirs du citoyen, État de droit, intérêt général, justice, loi, libertés individuelles et collectives.

Références : (en italiques, les objets d'enseignement du collège)

- *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12).*
- Préambule de la Constitution de 1946.
- *Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (art. 3, 4, 13, 18, 19 et 20).*
- *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 (art. 4, 5, 9, 10, 11 et 14).*
- *Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (art. 12-1, 13, 14-1 et 3, 15 et 16).*
- Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles modifiant la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (art. 19 et 20).
- Loi n° 2018-1202 du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information (art. 11 et 16).



Liens avec le programme de français : « **Devenir soi : écritures autobiographiques** ».

Liens avec le programme d'histoire : « **Circulations, colonisations et révolutions (XV^e-XVIII^e siècle)** » (thème : « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) »).

Second thème : La laïcité

Pour construire son enseignement, le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *Le principe de laïcité s'applique-t-il partout de la même manière ? Pourquoi la laïcité est-elle une condition de la vie en société ? La laïcité est-elle une atteinte à ma liberté de croire ?* À partir de ces questions et des échanges avec les élèves, le professeur choisit une ou plusieurs entrées qui structurent son enseignement : par exemple, *laïcité et liberté, laïcité et fraternité, laïcité et démocratie...*

Le projet construit par le professeur conduit l'élève à acquérir les connaissances suivantes :

- La laïcité est un principe républicain inscrit dans l'article premier de la Constitution de la Ve République : la France est une République laïque qui « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». L'école, laïque depuis 1882 pour protéger l'élève de toute emprise (religieuse, politique, partisane, économique...), lui permet de construire son jugement ; la laïcité est un des fondements de l'École de la République. La loi de la séparation des Églises et de l'État (1905) garantit la liberté de conscience des individus et les conditions du libre exercice des cultes. La liberté est donc au cœur de la laïcité.
- Les agents de la fonction publique, soumis à l'obligation de neutralité du service public, ne peuvent pas, dans le cadre de leurs fonctions, manifester leur appartenance religieuse par le port ostensible d'un signe religieux. Les employés des entreprises privées ne sont pas soumis à cette obligation ; l'employeur peut cependant introduire dans son règlement intérieur des dispositions particulières.

Notions et mots-clés :

Laïcité, liberté, liberté de conscience, séparation des Églises et de l'État.

Références : *(en italiques, les objets d'enseignement du collège)*

- *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 1, 2, 4, 10 et 11).*
- *Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882 (art.2, 4).*
- *Loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2).*
- *Article 1^{er} de la Constitution de la Ve République (4 octobre 1958).*
- *Loi sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics (15 mars 2004).*
- *Articles L. 1121-1, L. 1321-3, L. 1321-2-1 du Code du travail (la laïcité dans le monde du travail).*
- *Charte de la laïcité à l'école (2014).*
- *Journée nationale de la laïcité à l'École de la République (2015), fixée au 9 décembre.*



Lien avec le programme d'économie-droit : « **À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique** ».

Annexe 1

Enseignement moral et civique

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Égalité et fraternité en démocratie

Premier thème : Égaux et fraternels

Second thème : Préserver la paix et protéger des valeurs communes :
défense et sécurité en France et en Europe

Préambule

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelles et collectives. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit ainsi dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

En classe de seconde, le programme d'enseignement moral et civique a consolidé les connaissances de l'élève sur la liberté au fondement de notre démocratie. En classe de première, il s'agit de questionner l'égalité et la fraternité en démocratie. Le programme est structuré autour de notions, de repères et de références qu'un commentaire explicite pour faciliter leur mise en œuvre.

La formation au débat démocratique a commencé dès la classe de seconde, où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles. En classe de première, le débat prend la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées.

De la classe de seconde à la classe terminale, les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Égalité et fraternité en démocratie

Le programme de la classe de première est construit autour des notions d'égalité et de fraternité, qui sont des principes républicains inscrits dans la constitution de la V^e République.

Le premier thème, « **Égaux et fraternels** », interroge la mise en œuvre de ces principes. Au cœur de la devise et du projet républicains, l'égalité et la fraternité sont fortement ancrées dans l'histoire et la Constitution. Mais ces deux principes supposent reconnaissance et appropriation pour contribuer à la cohésion nationale. Ils existent aussi grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui les portent.

L'étude de ce thème permet de mettre en relief les idéaux de la République française et l'effort constant pour les faire vivre au quotidien. En classe, les pratiques argumentatives et la confrontation des idées sont de nature à favoriser la compréhension par les élèves des enjeux de l'égalité et de la fraternité.

Le second thème, « **Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe** », en lien avec le premier, permet de dégager les enjeux nouveaux de sécurité et de défense qui naissent à la fois des nouvelles menaces et des

nouvelles modalités de coopération entre États européens. Il contribue ainsi à montrer la portée morale et civique du projet européen.

Premier thème : Égaux et fraternels

Le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *comment l'égalité et la fraternité renforcent-elles le projet républicain ? Comment la République protège-t-elle des inégalités et garantit-elle l'égalité ? À quoi servent les impôts ? Comment un lycéen peut-il participer à l'application du principe d'égalité dans sa classe, son lycée, son milieu professionnel ? Qu'est-ce qu'être fraternel en démocratie ? Les réseaux sociaux favorisent-ils la fraternité ou encouragent-ils le repli sur soi ? Qu'est-ce qui peut entraver la fraternité ? Pourquoi la laïcité contribue-t-elle à la fraternité ? La fraternité a-t-elle une portée universelle ? Etc.*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- L'**égalité*** et la **fraternité*** sont des **principes républicains inscrits dans la constitution**.
 - L'égalité juridique et l'égalité politique sont le résultat de conquêtes historiques : elles sont inscrites dans la Constitution et dans les lois de la V^e République. L'égalité juridique a été acquise à la Révolution avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789). Cependant, si l'égalité politique a elle aussi été proclamée dans la Déclaration, il a fallu attendre 1848 pour l'instauration du suffrage universel masculin, et 1944 pour le **suffrage universel***. Les **discriminations*** sont sources d'injustices et la lutte contre les discriminations se fait au nom de l'égalité.
 - À l'égalité politique et à l'égalité juridique s'ajoutent, au nom de la fraternité, la revendication et la quête de la solidarité et de la **justice sociale***. La fraternité est un idéal commun qui associe solidarité et tolérance, dimension collective et dimension interpersonnelle : comme l'égalité, elle est au fondement du lien social. L'égalité et la fraternité forment, avec la liberté, le socle de la démocratie : elles contribuent à la **cohésion nationale*** et mettent en jeu les responsabilités individuelles et collectives.
 - L'État républicain se porte garant de la justice sociale : il met en place des compensations pour réduire les inégalités individuelles, sociales et territoriales, afin d'assurer la **dignité*** de tous. L'**impôt*** permet notamment de financer les politiques publiques et les services publics, et de réduire les inégalités. Depuis 1945, la sécurité sociale offre une protection sociale aux Français. Aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, des citoyens et des associations contribuent au développement d'actions solidaires. Toutefois, l'action publique suppose de concilier la réduction des inégalités avec la liberté et la responsabilité des individus.
- En démocratie, les politiques visant à réduire les inégalités et les discriminations ont une place importante dans le débat public.
- L'histoire récente offre l'exemple d'acteurs engagés pour l'égalité et la fraternité. Au sein du lycée, l'implication des élèves dans des projets est un moyen de les rendre acteurs de leur parcours éducatif et scolaire. Le **service national universel*** offre la perspective d'un engagement civique.

<p>Notions et mots-clés :</p> <p>Cohésion nationale*</p> <p>Dignité*</p> <p>Discrimination*</p> <p>Égalité*</p> <p>Fraternité*</p> <p>Impôt*</p> <p>Justice sociale*</p> <p>Service national universel*</p> <p>Suffrage universel*</p>	<p>Repères et références : <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1928 : Fondation à Paris de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) devenue LICRA en 1932. - 1944 : <i>Droit de vote des femmes.</i> - 1945 : <i>Création de la sécurité sociale.</i> - 1947 : Plan Langevin-Wallon. - 1972 : Loi relative à la lutte contre le racisme. - 1975 : Loi sur l'intégration des personnes handicapées. - 1985 : Ouverture du premier « Resto du cœur ». - 1986 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. - 1990 : Loi Gayssot tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. - 1988 : Création du revenu minimum d'insertion (devenu revenu de solidarité active en 2009). - 2000 : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). - 2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. - 2006 : Plan Solidarité grand âge. - 2007 : Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. - 2014 : Loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.
<p>Lien avec les programmes d'histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 2 en classe de seconde : « L'Amérique et l'Europe en révolution des années 1760 à 1804 » ; - thème 1 en classe de première : « Hommes et femmes au travail en France et dans les colonies françaises (XIX^e siècle - 1^{ère} moitié du XX^e siècle) » ; - thème 2 en classe de première : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » ; - thème 2 en classe terminale : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ». <p> Lien avec les programmes de géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 1 en classe de première : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation ». <p>Lien avec les programmes de PSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - module C12 en classe terminale, « L'égalité de traitement au travail ». <p>Lien avec les programmes d'EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs généraux : « Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire ». 	

Second thème : Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe

Le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *à qui l'État confie-t-il la protection des personnes et des biens sur le territoire ? Peut-on restreindre mes libertés individuelles pour des raisons de sécurité nationale ? Internet et les réseaux sociaux nous mettent-ils en danger ? Pourquoi construire une défense et une sécurité européennes ? L'Europe a-t-elle les moyens d'assurer sa défense et sa sécurité ? Pouvons-nous nous allier avec d'autres pays pour assurer notre sécurité ? Etc.*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- Le modèle de défense républicain s'est construit sur les idéaux de la Révolution française, qui reposaient sur l'idée de la nation citoyenne et qui ont conduit à l'institution de la **conscription*** universelle et obligatoire. Mais la défense a connu des évolutions importantes qui en ont redéfini les missions et qui ont conduit, en 1997, à la suspension du service national. L'ancien modèle reposait sur l'idée classique de conflits armés opposant des États de force comparable s'appuyant sur une mobilisation importante des populations. Ce modèle a perdu progressivement de sa pertinence au profit d'un modèle fondé sur une armée de métier hautement professionnalisée, susceptible d'effectuer des interventions complexes et rapides.

L'évolution ultérieure a conduit à nouveau à redéfinir la problématique de la défense. Face aux attentats terroristes, l'État se dote de nouveaux dispositifs et outils, de nouvelles instances de **sécurité*** et de renseignement, y compris dans le domaine de la cybersécurité. Aujourd'hui, les processus qui poussent certains au terrorisme posent la question des modalités selon lesquelles on peut faire appel à la vigilance des citoyens sans remettre en cause les libertés. Par ailleurs, les préoccupations liées à la défense et à la sécurité se mêlent à d'autres préoccupations civiques, pour poser la question d'une renaissance du service national sous une forme nouvelle avec le service national universel.

- Dans ce contexte nouveau, les questions de défense se posent de plus en plus au niveau européen. Ainsi, depuis les années 1990, l'approfondissement de la construction européenne conduit à introduire les questions de sécurité puis de défense dans l'agenda européen : c'est la création de la **politique européenne de sécurité et de défense (PESD)*** en 1998. Dans les années 2000, les pays européens sont touchés par le **terrorisme***, qui est un phénomène international dans ses sources et dans ses cibles et qui affecte potentiellement tous les pays européens. L'existence d'une défense et d'une sécurité européennes suppose un rapprochement entre les États européens (définition des priorités, convergences diplomatiques, efforts budgétaires, etc.), en renforçant les politiques de **coopération*** en matière de police, de justice et de défense comme cela a été fait à l'initiative de la France à la suite des attentats de 2015. En 2017, les Européens créent le Fonds européen de défense.

<p>Notions :</p> <p>Conscription*</p> <p>Coopération*</p> <p>Politique européenne de sécurité et de défense (PESD)*</p> <p>Sécurité*</p> <p>Terrorisme*</p>	<p>Repères et références : <i>(en italique, les repères du collègue)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 12).</i> - <i>1992 : Traité de Maastricht : création de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Création de l'Eurocorps qui regroupe cinq États membres.</i> - 1997 : Suspension du service national. - 1998 : Sommet franco-britannique de Saint-Malo : création de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). - 2003 : Première opération de l'Union européenne en Macédoine. - 2009 : Création du Conseil de défense et de sécurité nationale. - 2016 : Sommet de Varsovie (coopération OTAN-UE) et implication directe de la Commission européenne dans les questions de défense. - 2018 : Création du service national universel (SNU).
<p>Lien avec les programmes d'histoire :</p> <p>⇔</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 2 en classe de première : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » ; - thème 1 : « Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 ») et thème 2 : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ») en classe terminale. 	

Annexe 2

Enseignement moral et civique

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule

Espace public, engagement et culture du débat démocratique

Thème annuel : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Préambule

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelles et collectives. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit ainsi dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

En classe de seconde et en classe de première, les programmes d'enseignement moral et civique ont consolidé les connaissances de l'élève sur la liberté, l'égalité et la fraternité, trois principes au fondement de notre démocratie. En classe terminale, les élèves s'intéressent aux pratiques de la citoyenneté : ils examinent les formes du débat et la diversité des engagements en lien avec les grands défis que doivent relever les sociétés. Le programme - composé d'un seul thème annuel - est structuré autour de notions, de repères et de références qu'un commentaire explicite pour faciliter leur mise en œuvre.

La formation au débat démocratique a commencé dès la classe de seconde, où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles. En classe de première, le débat a pris la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées. En classe terminale, l'élève appréhende la dimension démocratique du débat dans nos institutions : les thématiques et les capacités travaillées sont plus complexes. Il s'agit d'entrer dans des délibérations nourries de pratiques et de réflexions citoyennes, de convoquer les acquis des autres enseignements, pour envisager des projets inter ou pluridisciplinaires ainsi que la réalisation et la présentation orale du chef-d'œuvre.

De la classe de seconde à la classe terminale, les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Espace public, engagement et culture du débat démocratique

Le programme de la classe terminale est construit autour de la problématique du débat démocratique dans une période où les démocraties sont traversées par des transformations majeures. Trois transformations sont retenues : les changements environnementaux, le développement des biotechnologies et la révolution numérique. Au regard de leurs enjeux, ces transformations interrogent les pratiques démocratiques, leurs adaptations et leur renouvellement à toutes les échelles des territoires. Elles sont à l'origine de nouvelles formes d'engagement citoyen.

Dans le cadre du projet, une de ces transformations, en lien avec la spécialité de formation ou le champ d'intérêt des élèves (construction durable, bien-être et santé des populations, e-commerce, transports et logistique...) est retenue et étudiée. Néanmoins, un temps est consacré à l'étude des deux autres transformations.

La transformation étudiée à titre principal doit l'être dans ses relations avec les formes du débat démocratique et leur évolution. Le projet peut trouver sa place dans la réalisation du chef-d'œuvre et dans les projets inter ou pluridisciplinaires autour du développement durable, du numérique ou des questions relatives à la santé. Les liens avec les autres programmes d'enseignement sont exploités autant que possible.

Thème annuel : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques exemples de questionnements possibles : *comment la bioéthique s'invite-t-elle dans le débat ? Quelle démocratie à l'heure du numérique ? Quelles évolutions du travail dans une société numérique ? Comment les citoyens peuvent-ils bien s'informer pour prendre part aux débats ? Etc.*

Le projet construit par le professeur à partir des questions des élèves les conduit à acquérir les connaissances suivantes :

- Changements environnementaux, révolution numérique et essor des biotechnologies interrogent l'avenir des hommes en société qui doivent s'adapter aux grandes mutations engendrées par leurs modes de développement et par les progrès technologiques. Ces défis de société se posent à toutes les échelles de territoire et appellent des réponses locales, nationales et internationales. Ils mettent à l'épreuve la capacité des démocraties à conduire le changement dans l'intérêt général et le respect des droits fondamentaux.
- En démocratie, ces défis suscitent des débats dont les enjeux sont politiques, économiques et sociaux, et sont abordés dans tous les espaces de la vie démocratique : **assemblées*** représentatives élues, réunions publiques, médias (presse, radio, télévision), réseaux sociaux et forums en ligne. Les débats prennent des formes diverses : débats électoraux, débats parlementaires, débats d'experts, referendums, manifestations citoyennes, pétitions, consultations, négociations... Ils ne mobilisent pas seulement les militants (**syndicats***, **associations***, **partis politiques***), mais également les citoyens qui s'engagent dans l'espace public. Ils sont l'expression du **pluralisme*** démocratique et de la **liberté d'expression***. La **responsabilité*** des citoyens est donc engagée, à titre individuel comme à titre collectif. À la **démocratie représentative*** s'ajoute la demande des citoyens de prendre part directement aux débats de société. Au sein des établissements scolaires, les conseils de vie lycéenne permettent l'expression des élèves relayée aux échelles académique et nationale.

L'étude des formes du débat en démocratie prend appui sur les trois transformations qui sont étudiées, par ailleurs, dans le cadre des autres enseignements :

- Changements et risques environnementaux (changement climatique, dégradation de la biosphère, diminution de la biodiversité animale et végétale par exemple) : produire, consommer, habiter, se déplacer conduisent à consommer des ressources non renouvelables et posent la question de la durabilité des modes de développement des sociétés au regard des besoins humains. Cela suppose également de recourir à de nouvelles ressources. Pour mener le projet, il est possible de s'appuyer, par exemple, sur la loi relative à la protection de la nature (1976), sur la Charte de l'environnement (2005) et sur les Accords de Paris sur le climat (2015).
- Biotechnologies et éthique : le recours aux biotechnologies et à la génétique – pour la santé humaine, l'alimentation humaine et l'agriculture, la production industrielle afin

d'améliorer ou de réparer le vivant – interroge notre rapport à la nature et la conscience de nos limites. Ces évolutions technologiques posent des problèmes de bioéthique qui s'invitent ainsi dans le débat autour de leurs potentialités, de leurs risques et de leurs dérives éventuelles. Pour mener le projet, il est possible de faire référence, par exemple, à la création du Comité consultatif national d'éthique (1983), à la loi relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, et à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal (1994).

- La révolution numérique et l'essor de l'Internet : ils ont d'abord été perçus comme facteurs d'une plus grande liberté de communication et comme des outils d'une démocratisation des savoirs. Mais leur inégal accès dans les territoires et leur inégale maîtrise par la population créent une fracture numérique au sein de la société. La digitalisation présente des risques pour les libertés et la sécurité des États et des individus. Pour mener le projet, il est possible de faire référence, par exemple, à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (1978), à la création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (2009) et à la loi pour une république numérique (2016).

Notions et mots-clés :

Assemblée*

Association*

Démocratie
représentative*

Liberté d'expression*

Parti politique*

Pluralisme*

Responsabilité*

Syndicat*

Repères et références sur les formes du débat : *(en italique, les repères du collège)*

- 1881 : Loi sur la liberté de la presse.
- 1901 : Loi définissant la liberté d'association.
- 1944 : *Droit de vote des femmes.*
- 1974 : Premier débat télévisé de second tour de l'élection présidentielle.
- 1982 : Loi sur la liberté de l'audiovisuel.
- 1989 : Création du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).
- 1991 : Décret de création des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL).
- 2003 : Révision constitutionnelle sur la démocratie de proximité.
- 2017 : Loi relative à l'égalité et à la citoyenneté (Titre 1 : Émancipation des jeunes, citoyenneté et participation).

Lien avec les programmes de géographie :

- thèmes 1 et 2 de la classe terminale : « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** » ; « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter** ».

Lien avec les programmes d'histoire :

- thème 2 de la classe terminale : « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** ».



Lien avec les programmes de français :

- objet d'étude en classe terminale, « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** ».

Lien avec les programmes de PSE :

- module B2 : « **Les risques majeurs** » en classe de seconde,
- module B4 : « **L'eau et le développement durable** » en classe de première,
- module B5 : « **Les ressources en énergie et le développement durable** » en classe terminale.